

tion des hopitaux militaires, s'est vendue pendant toute la durée de la fête. Cette pièce de vers rappelle tous les titres de Lyon comme ville des fondations charitables les plus importantes du temps ; elle rend toute justice à M. l'abbé Faivre, qui a fondé l'Œuvre des petites filles des soldats. Si, depuis que l'esprit de son fondateur ne l'anime plus, cette œuvre a cessé de progresser, elle n'en est pas moins appelée, avec d'autres principes d'éducation, d'autres tendances et une direction d'une autre nature à reprendre, un jour prochain, sans doute, sa marche ascensionnelle et à devenir le Saint-Denis du soldat.

Aussi, dans toute la fête il n'a été nullement question de l'administration de l'Œuvre des petites filles des soldats. C'est l'armée qui, dans la plénitude de sa force, a tout fait et tout dirigé, et qui, pour ne pas laisser effacer un dernier vestige de la fondation de M. l'abbé Faivre, a voulu faire acte de générosité envers le conseil d'administration de l'œuvre de St-Maurice de Sathonay.

La grande famille militaire possède plus que personne les inspirations de la charité; il sera facile de développer plus tard la pensée entière de M. l'abbé Faivre, soit à Paris, soit dans les principaux commandements. Alors l'Œuvre de Saint-Maurice absorbera toutes les petites filles des soldats, et, par une administration centrale, réunie à Paris et composée d'anciens officiers généraux, la fille du soldat trouvera, dans les divers asiles qui lui seront ouverts, une éducation en rapport avec ses besoins et qui ne ressemblerait en rien à celle des *providences*, ainsi que cela a lieu à Sathonay. Sathonay deviendrait alors un annexe qui devrait subir le règlement uniforme applicable à l'éducation de cette catégorie d'enfants.

Tel est l'avenir de l'Œuvre: puisse-t-il se réaliser bientôt! Il y a tant de vitalité dans l'armée, qu'il ne saurait être admis